

FFP2 NR D



Utilisation

FFP2 : protection contre les aérosols solides et liquides (p. ex. brouillards d'huile) non-toxiques et de faible à moyenne toxicité, dans le cas de concentrations allant jusqu'à 12 x VME ou 10 x VLE, [i.e. APF=4].

Protège par exemple contre la laine de verre, les poussières de béton, de ciment, de plâtre, les champignons, les virus (SRAS, grippe aviaire), les bactéries (tuberculose)...

S'utilise dans la construction et le bâtiment, l'artisanat, l'industrie automobile, l'industrie de la santé ...

VME = Valeur Moyenne d'Exposition. VLE = Valeur limite d'exposition. APF = Facteur de Protection attribué.

Caractéristiques techniques

- ✓ **Désignation:** Demi-masque respiratoire filtrant contre les particules solides et liquides. Usage unique. Double élastique de serrage. Pince-nez métallique ajustable. Modèle pliable. Pli-horizontale. Non ré-utilisable. Avec valve d'expiration.
- ✓ **Matière:** non-tissé polypropylène.
- ✓ **Coloris:** blanc
- ✓ **Classification:** FFP2 NR D.
- ✓ **Durée de vie:** si conservé suivant les conditions de stockage, jusqu'à 5 ans à partir de la date de fabrication.
- ✓ **Conditionnement:** - carton de 12 boîtes. - boîte de 20 pièces. - chaque masque sous sachet individuel.



En savoir plus: www.singer.fr

Principaux atouts

- ✓ La qualité et la garantie d'une fabrication **ISO9001 et ISO14001**.
- ✓ Conforme à l'essai de colmatage utilisant de la dolomie (symbole «D») = moins de résistance respiratoire et plus de confort pour l'utilisateur. Type pliable, facile à stocker et à emporter.
- ✓ Le système de serrage permet de laisser suspendre le masque. Serrage élastique sans latex. Sans agrafe. Ne blesse pas la peau. Emballage individuel hygiénique.
- ✓ Couche intérieure (polypropylène) souple et confortable. Valve d'expiration pour un plus grand confort d'utilisation. Boîtes distributrices attrayantes et très pratiques.

Conformité

Ce produit a été testé suivant la norme européenne **EN149: 2001 +A1: 2009:**

«Demi-masques filtrants contre les particules». Exigences, essais, marquage.

Il est conforme à la **Directive Européenne 89/686/CEE** relative aux Equipements de Protection Individuelle (EPI de catégorie III).

Attestation d'examen CE de type délivrée par **BSI**, organisme notifié **n°0086**.

EN149: exigences	FFP1	FFP2	FFP3
Moyenne de la fuite totale vers l'intérieur	< 22 %	< 8 %	< 2 %
Pénétration initiale maximum des aérosols d'essai (Chlorure de sodium ou huile de paraffine).	< 20 %	< 6 %	< 1 %
Résistance respiratoire			
- à l'inspiration (30l/min)	< 0,6 mbar	< 0,7 mbar	< 1,0 mbar
- à l'inspiration (95l/min)	< 2,1 mbar	< 2,4 mbar	< 3,0 mbar
- à l'expiration (160l/min)	< 3,0 mbar	< 3,0 mbar	< 3,0 mbar

CE 0086

Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

